



**FNB First Trust prêts de rang supérieur
(couvert en dollars canadiens)**

**Rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds
31 décembre 2016**

(Cette page est intentionnellement laissée en blanc.)

RAPPORT ANNUEL DE LA DIRECTION SUR LE RENDEMENT DU FONDS

31 décembre 2016

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) (le « FNB First Trust »)

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du fonds contient des faits saillants financiers, mais non les états financiers annuels complets du FNB First Trust. Tous les renvois aux dollars visent le dollar canadien.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir une copie des politiques et des procédures de vote par procuration du FNB First Trust, du dossier de vote par procuration ou de l'information trimestrielle sur le portefeuille en communiquant avec nous au 1-877-622-5552, en nous écrivant à l'adresse suivante: Société de gestion de portefeuilles FT Canada, 40 King Street West, Suite 3001, Scotia Plaza, Box 312, Toronto (Ontario) M5H 3Y2, ou en consultant notre site Web à l'adresse www.firsttrust.ca ou le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Déclarations prospectives

Le présent document peut renfermer des déclarations prospectives concernant des événements, résultats, circonstances ou rendements futurs prévus ou des attentes qui ne sont pas des faits historiques, mais qui représentent plutôt des opinions quant à des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives sont fondées sur des hypothèses et sont exposées à des incertitudes et à des risques intrinsèques. Les risques que les déclarations prospectives se révèlent inexactes sont importants. Les lecteurs du présent document sont priés de ne pas se fier outre mesure aux déclarations prospectives étant donné qu'un certain nombre de facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, conditions, mesures ou événements réels futurs diffèrent grandement des attentes, estimations ou intentions exprimées de façon explicite ou implicite dans les déclarations prospectives. Ces facteurs comprennent, sans s'y limiter, les conditions de marché et la conjoncture économique générale, les taux d'intérêt, les taux de change, l'importance de l'exposition aux secteurs, le rendement des titres des émetteurs détenus dans le portefeuille ainsi que les changements apportés à la réglementation, de même que les risques expliqués en détail dans le prospectus du FNB First Trust. Le gestionnaire n'a aucune intention ni obligation de mettre à jour ni de réviser toute information prospective et rejette expressément pareille intention ou obligation, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres éléments.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Objectif et stratégie de placement

L'objectif de placement fondamental du **FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)** (le « FNB First Trust ») est de procurer aux porteurs de parts un revenu courant élevé en investissant principalement dans un portefeuille diversifié constitué de titres de créance et de prêts de rang supérieur assujettis à un taux variable, la plus-value du capital constituant un objectif secondaire. Le FNB First Trust investit principalement dans des prêts de rang supérieur auxquels sont généralement attribuées des notes de faible qualité. Les délais de règlement des prêts de rang supérieur garantis peuvent être plus longs que pour les autres types de titres de créance, comme les obligations de sociétés. Le FNB First Trust ne constitue pas un substitut à la détention de liquidités ou de titres du marché monétaire.

Pour atteindre ses objectifs de placement, le FNB First Trust investira principalement dans un portefeuille de prêts de rang supérieur à taux variable qui ont généralement obtenu la notation BB+ ou une notation inférieure de Standard & Poor's, la notation Ba1 ou une notation inférieure de Moody's Investor Services, Inc., ou une notation similaire d'une agence de notation désignée (au sens du Règlement 81-102), et de titres de créance. Dans une conjoncture de marché normale, le FNB First Trust investira au moins 80 % de son actif net dans des prêts de rang supérieur, qui peuvent comprendre des prêts qui ne sont pas garantis par un bien particulier de l'emprunteur, des prêts qui ne sont pas garantis par une sûreté de premier rang grevant un bien de l'emprunteur, des prêts consentis à des emprunteurs étrangers, des prêts consentis dans des monnaies étrangères et d'autres prêts qui ont, selon le conseiller en valeurs, des caractéristiques qui les rendent admissibles à titre de prêts de rang supérieur. Les prêts de rang supérieur inclus dans le portefeuille ont souvent une durée inférieure à 90 jours; toutefois, l'inclusion de taux LIBOR planchers dans certains prêts de rang supérieur ou d'autres facteurs pourraient faire en sorte que la durée soit supérieure à 90 jours.

Le FNB First Trust cherchera à atteindre ses objectifs en investissant dans des prêts de rang supérieur qui, selon le conseiller en valeurs, affichent la meilleure combinaison de caractéristiques de crédit fondamentales attrayantes et de valeur relative sur le marché des prêts de rang supérieur. Le conseiller en valeurs cherche à constituer un portefeuille bien diversifié constitué de prêts d'émetteurs possédant des caractéristiques de crédit solides, notamment des flux de trésorerie élevés et une équipe de gestion efficace. Le FNB First Trust peut investir dans des prêts à taux variable de sociétés dont la situation financière est difficile ou incertaine et qui peuvent avoir engagé une procédure de faillite, ou être en voie de réorganisation ou de restructuration financière.

Le FNB First Trust peut investir jusqu'à 20 % de son actif net dans d'autres instruments de créance à taux variable. Le FNB First Trust cherchera généralement à couvrir la quasi-totalité de son exposition au dollar américain par rapport au dollar canadien.

Deux catégories de parts sont offertes par le FNB First Trust :

- Catégorie Ordinaire (symbole à la TSX : FSL)
- Catégorie Conseiller (symbole à la TSX : FSL.A)

La date de constitution du FNB First Trust est le 28 août 2013.

Risque

Le risque global auquel s'est exposé le FNB First Trust au cours de la période n'a pas changé par rapport à ce qui a été présenté dans le prospectus du FNB First Trust.

La capacité d'une société ou d'un émetteur à payer l'intérêt et à rembourser le capital n'est pas un facteur que peut contrôler la direction du FNB First Trust. Une société peut manquer à ses obligations de rembourser l'intérêt et le capital, ce qui pourrait avoir une incidence sur la valeur des titres du FNB First Trust ou sur la capacité à verser un dividende correspondant au niveau actuel ou à un niveau plus élevé. Les sociétés peuvent également refinancer leur dette existante (les titres du FNB First Trust), ce qui aurait aussi une incidence sur le revenu disponible pour payer les actionnaires.

Le FNB First Trust convient aux investisseurs qui cherchent à obtenir un revenu courant élevé et un potentiel de gains en capital grâce à une exposition à un portefeuille diversifié de titres de créance de qualité inférieure à la catégorie investissement.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Résultats d'exploitation

La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2016 était de 150 937 558 \$, ou 19,60 \$ par part de catégorie Ordinaire et 19,59 \$ par part de catégorie Conseiller. La valeur liquidative totale du FNB First Trust au 31 décembre 2015 était de 92 231 813 \$, ou 19,02 \$ par part de catégorie Ordinaire et 19,01 \$ par part de catégorie Conseiller.

Le tableau suivant présente les distributions en trésorerie par part versées par le FNB First Trust :

	Dates de versement en 2016											
	8 janv.	5 févr.	7 mars	7 avr.	6 mai	7 juin	8 juill.	8 août	8 sept.	7 oct.	7 nov.	7 déc.
FSL	0,0760	0,0800	0,0870	0,0764	0,0750	0,0730	0,0730	0,0680	0,0686	0,0686	0,0686	0,0666
FSLA	0,0670	0,0711	0,0782	0,0674	0,0660	0,0637	0,0639	0,0595	0,0594	0,0594	0,0594	0,0575

Les parts de catégorie Ordinaire du FNB First Trust ont généré un rendement de 7,62 % et les parts de catégorie Conseiller ont dégagé un rendement de 7,02 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, comparativement à un rendement de 10,56 % pour l'indice S&P/LSTA Leveraged Loan 100 (couvert en dollars canadiens) (l'« indice »). Contrairement à l'indice, le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges.

À la fin de la période de présentation de l'information financière, le FNB First Trust détenait 177 positions individuelles réparties dans 34 secteurs et les 10 principaux placements par émetteur comptaient pour 20,77 % du portefeuille. Les trois principaux secteurs en fonction de la valeur de marché étaient ceux des fournisseurs et services de soins de santé (13,43 %), de l'hôtellerie, de la restauration et des loisirs (10,66 %) et des logiciels (7,58 %). Pour effectuer la sélection de titres du FNB First Trust, l'équipe de gestion du portefeuille suit un processus équilibré fondé sur une rigoureuse analyse fondamentale du crédit ascendante et sur une constitution de portefeuille disciplinée. Au 31 décembre 2015, le FNB First Trust détenait 137 positions réparties dans 33 secteurs, les 10 principaux placements comptant pour 23,60 % du portefeuille.

L'économie américaine repose sur des fondations de plus en plus solides : les demandes de prestations d'assurance-chômage sont retournées près des niveaux planchers des années 2000, l'IPC est en hausse et le PIB réel est en croissance. Sous l'administration du président Trump, la politique économique des États-Unis a le potentiel de contribuer à l'accélération du taux de croissance, étant donné qu'elle pourrait comporter une baisse des taux d'imposition pour les particuliers et les entreprises, une hausse des dépenses liées aux infrastructures, un allègement du fardeau réglementaire des entreprises et un rapatriement de la trésorerie détenue à l'étranger par des multinationales. De plus, nous croyons qu'il y a une possibilité que la croissance mondiale enregistre une hausse inattendue. Par exemple, les perspectives à l'égard de l'économie et de l'inflation en Europe se sont récemment stabilisées. La confiance des consommateurs et des entreprises s'est renforcée au second semestre de 2016, l'IPC de la zone euro a commencé à augmenter et le taux de chômage a continué de s'améliorer. Bien que ces améliorations ne semblent pas encore avoir contribué à la croissance du PIB, il s'agit tout de même d'importants indicateurs d'une croissance à venir.

Nous croyons que les taux d'intérêt américains pourraient suivre une tendance à la hausse au cours des prochaines années, après avoir atteint des niveaux bas à la suite du Brexit, c'est-à-dire lorsque les bons du Trésor américain de 10 ans se sont établis à 1,36 %. En prenant en considération la hausse éventuelle des taux de croissance aux États-Unis et à l'échelle mondiale, nous nous attendons à ce que celle-ci donne lieu à des hausses des taux d'intérêt en 2017 et pour les années à venir. Les taux d'intérêt ont déjà enregistré une hausse impressionnante par rapport aux niveaux planchers observés à la suite du Brexit, ayant ainsi atteint un sommet de 2,60 % le 15 décembre 2016. Il se peut que les taux se consolident d'abord avant de poursuivre leur hausse, mais nous croyons néanmoins que certains catalyseurs favorables aux taux d'intérêt se dessinent à l'horizon. D'abord, nous pensons que le marché n'a pas encore entièrement tenu compte d'un retour possible de l'inflation aux États-Unis, et nous avons déjà observé quelques indicateurs précurseurs à cet effet. Plus précisément, la croissance des salaires a commencé à s'accroître et les prix des marchandises, qui étaient demeurés relativement faibles jusqu'ici, se sont stabilisés pour ensuite augmenter. Ensuite, dans le cas où la zone euro est réellement en voie de se stabiliser, il se peut que la réduction du programme d'assouplissement quantitatif, qui avait été annoncée par Mario Draghi en décembre 2016, se prolonge. Il est à noter que cette situation donnerait lieu à une hausse des taux d'intérêt en Europe qui, à notre avis, se déplacerait ensuite aux États-Unis, compte tenu de la forte corrélation entre les rendements des obligations d'État

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)

Rapport de la direction sur le rendement du fonds

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

allemandes et des bons du Trésor américain. En dernier lieu, la Réserve fédérale américaine a signifié vaguement son intention d'agir à l'égard de la taille de son bilan. Pris seul, un éventuel ralentissement des réinvestissements au bilan de la Réserve fédérale américaine donnerait lieu à une augmentation des taux d'intérêt, si on ne tient pas compte d'une possible approche plus ferme à l'égard des taux dans le cas où il y aurait une hausse de l'inflation plus tard au cours de l'année.

Le dollar s'est raffermi de 4,4 % depuis les élections américaines. Cette situation peut avoir une incidence significative sur les bénéfices des multinationales américaines (un dollar fort fera baisser les bénéfices) ainsi que sur les prix des marchandises (un dollar fort fera fléchir les prix des matières premières non agricoles). En gros, un dollar fort peut avoir des effets déflationnistes. Toutefois, il ne faut pas nécessairement considérer qu'un dollar vigoureux est un facteur négatif lorsque la croissance des bénéfices des entreprises suit le même rythme. Néanmoins, si le dollar continue de se raffermir, nous croyons qu'il y aura une hausse de la volatilité sur les marchés de capital-risque. Enfin, il sera important de suivre de près l'évolution du dollar américain au cours de l'année.

Rendement des placements

Le FNB First Trust a enregistré un rendement inférieur à l'indice au cours de la période. Veuillez noter que le rendement du FNB First Trust est calculé après déduction des frais et des charges. La sous-pondération du secteur du pétrole et du gaz et du secteur des métaux et des mines non ferreux est le facteur ayant le plus grandement nuï au rendement sectoriel, les rendements indiciels pour ces secteurs s'étant établis à 44,91 % et à 42,17 %, respectivement, pour l'exercice complet. De plus, une surpondération du secteur des soins de santé, qui a obtenu un rendement inférieur à celui de l'indice, a nuï au rendement. Les secteurs plus défensifs, comme celui des soins de santé, sont généralement à la traîne lorsque le rendement est vigoureux, étant donné qu'ils ne sont pas cycliques, et c'est ce qui s'est produit au cours du dernier cycle. Le solde de trésorerie du FNB First Trust, supérieur à la moyenne, a également eu une incidence défavorable étant donné que l'actif net du FNB First Trust a crû de plus de 63 % au cours de l'exercice. La pondération du FNB First Trust en obligations à rendement élevé constitue le facteur ayant eu la plus grande influence sur le rendement pour l'exercice, car les obligations à rendement élevé ont obtenu de bien meilleurs rendements que ceux des prêts de rang supérieur. En outre, deux facteurs ont aussi contribué au rendement du FNB First Trust, c'est-à-dire la légère sous-pondération du secteur du matériel électrique et électronique dans le FNB First Trust, qui a obtenu un rendement inférieur à l'indice, ainsi que la surpondération du secteur de l'hébergement et des casinos, qui a obtenu un rendement supérieur à l'indice.

Lorsque les marchés affichent de bons rendements, comme ce fut le cas pour la majeure partie de l'exercice, les émetteurs de titres de qualité inférieure offrent habituellement des rendements supérieurs à ceux des émetteurs de titres de qualité supérieure, car l'intérêt des investisseurs pour le risque s'intensifie. Cette tendance a été observée en 2016, lorsque les actifs de qualité inférieure notés CCC ont affiché un rendement de 29,05 % tandis que les actifs de qualité supérieure notés B et BB ont affiché un rendement de 10,80 % et de 7,33 %, respectivement, au sein de l'indice général Leveraged Loan. Généralement, lorsque les marchés sont vigoureux, nous dégageons un rendement inférieur à l'indice, compte tenu de l'importance que nous accordons à la discipline et à la gestion du risque, ce qui fut effectivement le cas au cours de la période. Nous avons toutefois tendance à générer un rendement supérieur à l'indice en période de volatilité des marchés. C'est pourquoi nous obtenons généralement un rendement supérieur aux marchés et à nos pairs au cours d'un cycle complet, grâce à nos rendements moins volatils.

Finalement, les placements du FNB First Trust dans des prêts bancaires assortis de taux LIBOR planchers a soutenu sa capacité de produire un revenu. Le taux LIBOR plancher requiert d'un émetteur qu'il paie un taux LIBOR de base stipulé, qui s'établit généralement entre 0,75 % et 1,25 %, lorsque le taux LIBOR en vigueur est inférieur au taux stipulé. À la clôture de l'exercice 2016, le taux LIBOR sur trois mois était d'environ 1,00 %. À la fin de l'exercice, 87,35 % des actifs du FNB First Trust étaient assortis de taux LIBOR planchers.

Faits récents

Après plusieurs années où les investisseurs individuels ont effectué des sorties de trésorerie de la catégorie des prêts de rang supérieur, les investisseurs commencent à renouer avec cette catégorie d'actifs. Selon JP Morgan, des entrées de trésorerie totalisant plus de 6,9 G\$ provenant des investisseurs individuels avaient été effectuées dans la catégorie d'actifs des prêts de rang supérieur à la fin de l'exercice. Nous croyons que les prêts de rang supérieur sont devenus plus attrayants en raison de la hausse du taux LIBOR, qui est passé de 61 à 100 points de base au cours de l'exercice. De plus, compte tenu des possibles hausses des taux d'intérêt, nous pensons que le taux LIBOR

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

poursuivra sa montée en 2017. Le principal défi à surmonter sur le marché des prêts de rang supérieur sera probablement le rythme de refinancement alors que les émetteurs entrent sur le marché pour réduire l'écart qu'ils paient pour les prêts de rang supérieur. Cela pourrait éventuellement se traduire par une baisse du rendement pour les investisseurs d'ici à ce que le taux LIBOR poursuive sa montée, ce qui donnerait alors lieu à une hausse du rendement de cette catégorie d'actifs.

Le taux de défaillance de 1,58 % pour les prêts de rang supérieur demeure faible et nous croyons qu'il restera faible compte tenu de la santé générale de l'économie américaine. Ce taux est inférieur au taux de défaillance à long terme qui est de 3,11 % (pour la période allant de mars 1999 à décembre 2016). Enfin, l'écart actuel, qui est de 465 points de base au-dessus du LIBOR, se compare favorablement à l'écart moyen d'avant la crise du crédit de 372 points de base au-dessus du LIBOR (pour la période allant de décembre 1997 à juin 2007) et est demeuré relativement comparable à l'écart moyen à long terme de 526 points de base au-dessus du LIBOR (pour la période allant de décembre 1997 à septembre 2016).

Nous croyons que l'économie américaine a continué de croître lentement et de façon méthodique sans attirer l'attention des experts du marché qui semblent habituellement se concentrer sur les facteurs négatifs. Nous demeurons résolument confiants quant à l'état actuel et l'avenir de l'économie. Nous pensons que l'économie américaine s'apprête à croître davantage, ce qui est de bon augure pour les actifs à risque. À notre avis, nous nous trouvons dans un point particulier du cycle économique où il est avantageux de détenir des prêts de rang supérieur, et nous croyons que ce cycle durera encore longtemps. Plus précisément, en fonction des évaluations actuelles (prix moyen de 98,08 \$ et écart de 465 points de base au-dessus du LIBOR), nous croyons que les prêts de rang supérieur occuperont une position avantageuse en 2017, compte tenu de leur position garantie de premier rang au sein de la structure de capital, de leur taux d'intérêt variable, de leur revenu attrayant et de leur faible taux de défaillance.

Lorsque nous évaluons de nouvelles occasions de placement, nous continuons de fonder nos décisions sur notre rigoureuse analyse ascendante du crédit et de miser sur des occasions qui, selon nous, offrent le meilleur équilibre entre le risque et le rendement.

Transactions entre parties liées

La Société de gestion de portefeuilles FT Canada est le gestionnaire du FNB First Trust et une société affiliée canadienne de First Trust Advisors L.P., le conseiller en placement (le « conseiller ») du FNB First Trust.

Conformément aux modalités de la déclaration de fiducie du FNB First Trust, il incombe au gestionnaire d'assurer ou d'obtenir auprès d'un tiers la prestation de tous les services de gestion, d'administration ou autres dont le FNB First Trust a besoin. Le gestionnaire reçoit des honoraires pour la gestion du FNB First Trust. Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la rubrique « Frais de gestion ».

Le gestionnaire a engagé le conseiller pour la prestation de certains services au FNB First Trust, en vertu d'une entente de services-conseils en matière de placement. Le gestionnaire verse des honoraires au conseiller à même les frais de gestion.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
 Rapport de la direction sur le rendement du fonds
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Points saillants financiers

Les tableaux suivants présentent les principales données financières clés du FNB First Trust et ont pour objet d'aider le lecteur à comprendre la performance financière du FNB First Trust au cours des trois dernières années. La date de constitution du FNB First Trust est le 28 août 2013. L'information est tirée des états financiers annuels du FNB First Trust pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant de la date de constitution au 31 décembre 2013.

Valeur liquidative par part – FSL

	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013 ^{a)}
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice¹	19,02 \$	19,89 \$	20,12 \$	20,00 \$^{b)}
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	0,96	1,10	0,96	0,32
Total des charges	(0,18)	(0,19)	(0,19)	(0,07)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	0,60	(2,22)	(1,14)	(0,71)
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	0,09	1,16	0,82	0,81
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	1,47 \$	(0,15) \$	0,45 \$	0,35 \$
Distributions :				
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,75)	(0,90)	(0,74)	(0,17)
À même les dividendes	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	–
Remboursement de capital	(0,12)	–	(0,02)	(0,02)
Total des distributions annuelles³	(0,87) \$	(0,90) \$	(0,76) \$	(0,19) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice⁴	19,60 \$	19,02 \$	19,89 \$	20,12 \$

a) Les données au 31 décembre 2013 ne portent pas sur l'exercice complet, car le FNB First Trust a été constitué le 28 août 2013.

b) Prix du placement initial

1. L'information est en date du 31 décembre des exercices/de la période indiqués et elle a été préparée selon les IFRS.
2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.
3. Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.
4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires – FSL

	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur liquidative (en milliers)	149 762 \$	\$90 331	74 589 \$	37 217 \$
Nombre de parts en circulation	7 640 000	4 750 000	3 750 000	1 850 000
Ratio des frais de gestion ¹	0,95 %	0,94 %	0,95 %	0,95 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	0,97 %	0,96 %	0,98 %	0,95 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	184,19 %	134,45 %	217,85 %	173,72 %
Valeur liquidative par part	19,60 \$	19,02 \$	19,89 \$	20,12 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.
3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
 Rapport de la direction sur le rendement du fonds
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Valeur liquidative par part – FSL.A

	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013 ^{a)}
Valeur liquidative, au début de la période/l'exercice¹	19,01 \$	19,88 \$	20,10 \$	20,00\$^{b)}
Augmentation (diminution) liée à l'exploitation :				
Total des produits	1,42	1,12	1,32	0,12
Total des charges	(0,29)	(0,30)	(0,30)	(0,11)
Profits (pertes) réalisé(e)s, pour la période/l'exercice	0,57	(2,21)	(1,14)	(0,27)
Profits (pertes) latent(e)s, pour la période/l'exercice	(0,27)	1,43	0,56	0,53
Total de l'augmentation (la diminution) liée à l'exploitation²	1,43 \$	0,04 \$	0,44 \$	0,27 \$
Distributions :				
À même le revenu (excluant les dividendes)	(0,65)	(0,78)	(0,63)	(0,09)
À même les dividendes	–	–	–	–
À même les gains en capital	–	–	–	–
Remboursement de capital	(0,11)	–	(0,02)	(0,07)
Total des distributions annuelles³	(0,76) \$	(0,78) \$	(0,65) \$	(0,16) \$
Valeur liquidative, à la fin de la période/l'exercice⁴	19,59 \$	19,01 \$	19,88 \$	20,10 \$

a) Les données au 31 décembre 2013 ne portent pas sur l'exercice complet, car le FNB First Trust a été constitué le 28 août 2013.

b) Prix du placement initial

1. L'information est en date du 31 décembre des exercices/de la période indiqués et elle a été préparée selon les IFRS.

2. La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée à l'exploitation est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période/l'exercice.

3. Les distributions ont été soit payées en trésorerie, soit réinvesties dans des parts supplémentaires du FNB First Trust.

4. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de la valeur liquidative par part d'ouverture et de clôture.

Ratios et données supplémentaires – FSL.A

	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2014	31 décembre 2013
Valeur liquidative (en milliers)	1 175 \$	1 901 \$	1 988 \$	2 010 \$
Nombre de parts en circulation	60 000	100 000	100 000	100 000
Ratio des frais de gestion ¹	1,52 %	1,50 %	1,51 %	1,55 %
Ratio des frais de gestion avant renonciation ou absorption des frais	1,54 %	1,52 %	1,54 %	1,55 %
Ratio des frais liés aux opérations ²	s.o.	s.o.	s.o.	s.o.
Taux de rotation des titres en portefeuille ³	184,19 %	134,35 %	217,85 %	173,72 %
Valeur liquidative par part	19,59 \$	19,01 \$	19,88 \$	20,10 \$

1. Le ratio des frais de gestion est établi d'après le total des charges pour la période indiquée et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

2. Le ratio des frais liés aux opérations représente le total des commissions et des autres coûts de transaction liés au portefeuille exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne au cours de la période/l'exercice.

3. Le taux de rotation des titres en portefeuille du FNB First Trust traduit le degré d'activité du conseiller qui gère les placements en portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le FNB First Trust achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période/l'exercice. Plus le taux de rotation au cours d'une période/d'un exercice est élevé, plus les frais liés aux opérations payables par le FNB First Trust sont importants au cours de cette période/cet exercice, et plus grande est la possibilité qu'un épargnant réalise des gains en capital imposables au cours de cette même période/ce même exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement du FNB First Trust.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Frais de gestion

Le FNB First Trust versera au gestionnaire des frais de gestion de 0,85 % et, dans le cas des FSL.A, un montant additionnel en frais de service (se reporter à la rubrique « Frais de service des FSL.A » ci-dessous) basé sur la valeur liquidative moyenne quotidienne du FNB First Trust. Les frais de gestion, majorés des taxes applicables, y compris la TVH, seront comptabilisés quotidiennement et payés mensuellement à terme échu. À son gré, à l'occasion et à tout moment, le gestionnaire peut renoncer à l'ensemble ou à une partie des frais de gestion.

Frais de service des FSL.A

Le gestionnaire verse aux courtiers inscrits des frais de service annuels de 0,50 % de la valeur liquidative des parts de catégorie Conseiller détenues par les clients du courtier inscrit, majorés des taxes applicables. Les frais de service seront calculés et comptabilisés quotidiennement et versés trimestriellement à la fin de chaque trimestre civil.

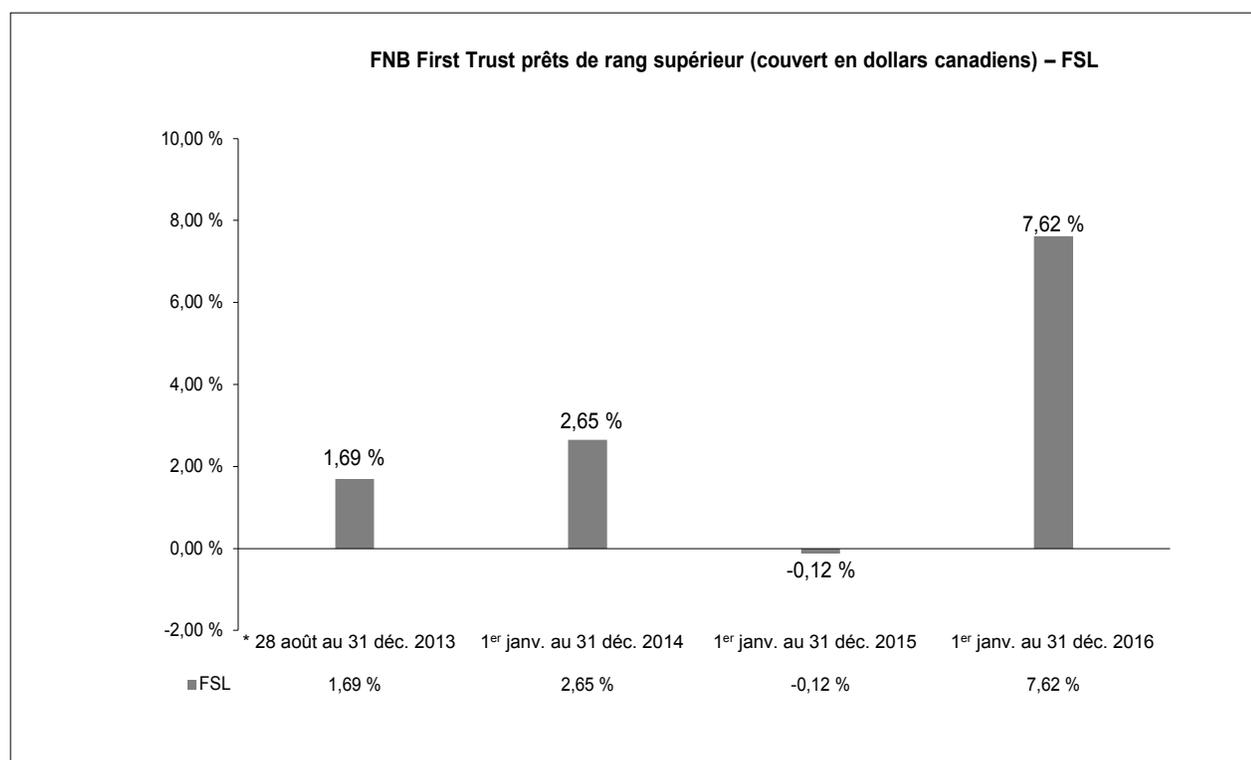
Rendement passé

Généralités

L'information présentée sur le rendement passé présume que toutes les distributions effectuées par le FNB First Trust au cours des périodes indiquées ont été réinvesties dans des titres supplémentaires du FNB First Trust. L'information présentée sur le rendement passé ne tient pas compte des frais de vente, de rachat et de distribution, ni d'autres frais facultatifs, qui auraient réduit le rendement ou la performance. Le rendement passé du FNB First Trust n'est pas nécessairement un indicateur de son rendement futur.

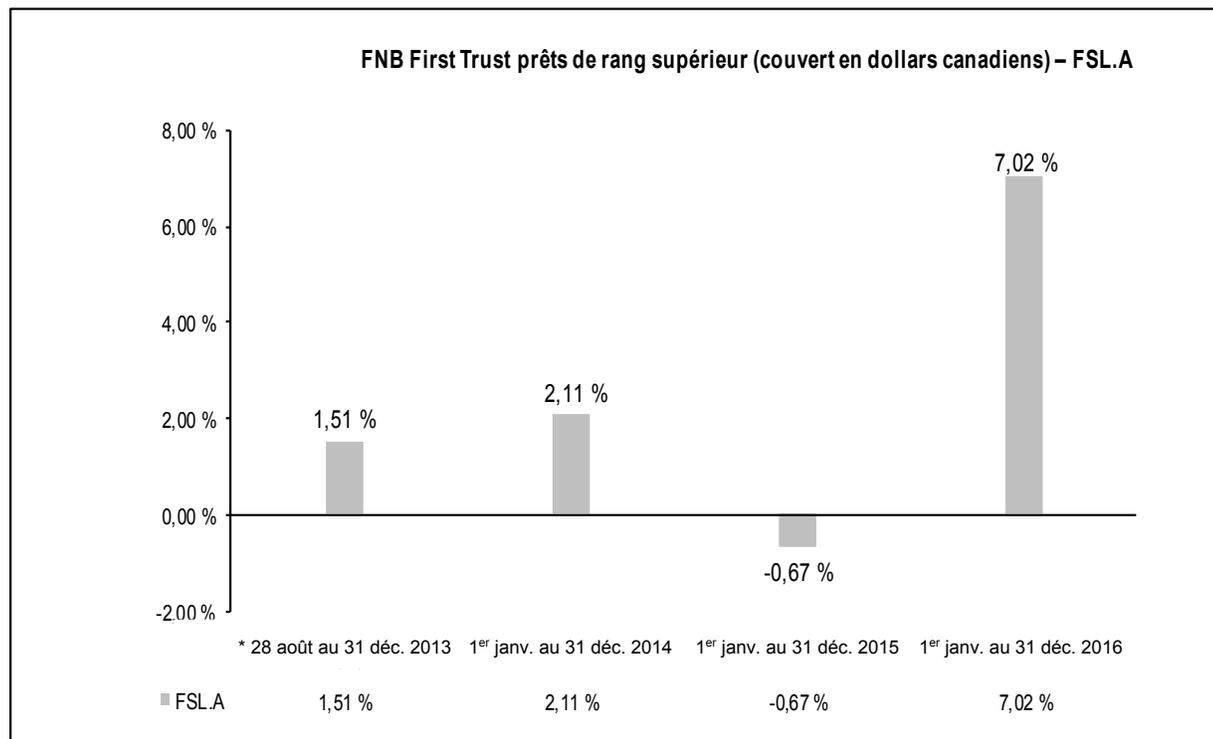
Rendement d'un exercice à l'autre

Les diagrammes à barres ci-après illustrent le rendement du FNB First Trust, par catégorie, pour les exercices clos les 31 décembre et pour la période allant du 28 août 2013 au 31 décembre 2013, et montrent l'évolution du rendement du fonds d'un exercice à l'autre. Les diagrammes expriment également en pourcentage l'augmentation ou la diminution, au dernier jour de l'exercice, de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice.



* Date de constitution

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
 Rapport de la direction sur le rendement du fonds
 Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016



* Date de constitution

Rendements annuels composés

Le FNB First Trust a enregistré un rendement inférieur à l'indice* au cours de la période. Un des principaux facteurs ayant eu une incidence sur le rendement du FNB First Trust est sa pondération d'obligations à rendement élevé, car leurs rendements ont été plus élevés que ceux des prêts de rang supérieur en 2016. Le rendement du FNB First Trust a été inférieur à celui de l'indice en 2016, ce qui s'explique surtout par la sous-pondération du secteur du pétrole et du gaz et du secteur des métaux et des mines non ferreux. Ces secteurs liés aux marchandises ont subi d'énormes pressions au début de l'année, mais ils ont finalement enregistré parmi les meilleurs rendements au sein de l'indice, en raison des prix des marchandises qui se sont stabilisés. Enfin, la situation de trésorerie du FNB First Trust, supérieure à la moyenne, a nui au rendement étant donné que l'actif net du FNB First Trust a crû de plus de 63 % en 2016.

	1 an	3 ans	Depuis la constitution
FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) – FSL	7,62 %	3,34 %	3,60 %
FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens) – FSL.A	7,02 %	2,77 %	3,02 %
Indice S&P/LSTA U.S. Leveraged Loan 100 (couvert en dollars canadiens)*	10,56 %	3,12 %	3,52 %

L'indice S&P/LSTA U.S. Leveraged Loan 100 est pondéré selon la valeur de marché et il est conçu pour mesurer le rendement du marché américain des prêts adossés. Il est conçu pour refléter les plus importantes facilités du marché des prêts adossés. L'indice représente le rendement pondéré en fonction du marché des plus importants prêts adossés institutionnels selon les pondérations, les écarts et les paiements d'intérêt dans le marché.

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aperçu du portefeuille

Le tableau ci-après présente la pondération des 25 principaux placements du FNB First Trust, en pourcentage de la valeur liquidative totale et par émetteur, au 31 décembre 2016. Cet aperçu du portefeuille de placements peut changer en raison des opérations effectuées par le FNB First Trust. Une mise à jour trimestrielle est disponible à l'adresse www.firsttrust.ca.

25 principaux émetteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Vistra Energy Corp. (TXU/TEX/TCEH)	3,12 %
Reynolds Group Holdings, Inc.	2,22 %
Valeant Pharmaceuticals International, Inc.	2,18 %
Asurion LLC	2,00 %
Transdigm, Inc.	1,93 %
BJ's Wholesale Club, Inc.	1,92 %
Univision Communications, Inc.	1,90 %
BMC Software Finance, Inc.	1,90 %
Portillo's Holdings LLC	1,79 %
Albertsons LLC	1,77 %
Caesars Growth Partners LLC	1,73 %
Amaya Holdings B.V.	1,70 %
Quikrete Holdings, Inc.	1,65 %
PetSmart, Inc.	1,61 %
New HB Acquisition LLC	1,61 %
DTZ Worldwide LTD.	1,56 %
CHS/Community Health Systems, Inc.	1,49 %
Caesars Entertainment Resort Properties LLC	1,43 %
AlixPartners LLP	1,40 %
Dell, Inc. (Diamond 1 Finance Corp.)	1,39 %
Advantage Sales & Marketing, Inc.	1,34 %
Numericable U.S. LLC (Altice France S.A.)	1,30 %
Acosta, Inc.	1,29 %
Pharmaceutical Product Development, Inc.	1,27 %
InVentiv Health, Inc.	1,16 %

Composition du portefeuille

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust par secteur, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2016.

Pondération des secteurs	% de la valeur liquidative totale du FNB
Soins de santé	27,40 %
Biens de consommation discrétionnaire	20,69 %
Biens de consommation courante	12,44 %
Produits industriels	11,81 %
Technologies de l'information	11,01 %
Services financiers	6,73 %
Énergie	5,17 %
Services de télécommunications	1,53 %
Matières	0,98 %
Trésorerie et équivalents de trésorerie	10,98 %

FNB First Trust prêts de rang supérieur (couvert en dollars canadiens)
Rapport de la direction sur le rendement du fonds
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016

Le tableau ci-après présente la composition du portefeuille du FNB First Trust par notation, en pourcentage de la valeur liquidative totale, au 31 décembre 2016.

Notation S&P	% de la valeur liquidative totale du FNB
BBB	—
BBB-	3,57 %
BB+	5,17 %
BB	7,93 %
BB-	22,15 %
B+	22,25 %
B	22,52 %
B-	8,74 %
CCC+	3,70 %
CCC	1,60 %
CCC-	—
CC	0,05 %
C	0,03 %
D	—
Non noté	0,04 %

Société de gestion de portefeuilles FT Canada

40 King Street West, Suite 3001
Scotia Plaza, Box 312
Toronto (Ontario) M5H 3Y2

www.firsttrust.ca

